CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM1089 **Valable du 15/03/2023 au 14/03/2028**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 19/01/1976
Forme juridique : SAS

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 1976B40007

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 305 007 064 00044
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0002040

Assurance Responsabilité travaux :
QBE 031 0010179

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
NEXUS 495M234360209

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Dénomination sociale : MALET COUVERTURE

RUE DE L INNOVATION
ZI DE BELLEGARDE
45270 OUZOUER SOUS BELLEGARDE

Téléphone : 02 38 90 10 51 **Fax :**
Portable :
Responsabilité légale : BOSCH PHILIPPE PRÉSIDENT

Responsable Technique : TARDIF FANNY

Site internet : http://www.malet-couverture.fr
E-mail : malet-sas@malet-couverture.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	37	EFF3	5 364 562	CA6
Dans l'activité	8	EFF2	886 828	CA3

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Ouvrages intérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 03/07/2025	15/03/2023	14/03/2028

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 17/02/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025